



Commune  
de  
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 09/07/2024  
Reçu en préfecture le 09/07/2024  
Publié le 11/07/2024  
ID : 081-218101632-20240702-2024\_DEL55-DE



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 JUILLET 2024

2024 / 03 / 14

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTES	: 07
ABSENTS	: 02
VOTANTS	: 31

Date de Convocation : 25 JUIN 2024

Date d’Affichage : 25 JUIN 2024

Secrétaire de Séance : Benoît PUECH

### Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy.

### Etaient absents représentés :

AMALRIC André par BARENS Janine  
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par LOUP Karine  
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier  
LAFONT Stéphanie par ARMERO Séverine  
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe  
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe  
CÈNES Frédéric par ROUQUETTE Françoise

### Etaient absents :

IOUALALEN Valentin  
CARAGUEL Fabienne

**OBJET : Aide à l’implantation commerciale.**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale, modifié par délibérations du 29 juin 2022 et du 11 octobre 2023,

Vu le dossier de demande déposé par les commerçants ci-après désignés,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mercredi 26 juin 2024,

**DECIDE, après en avoir délibéré,**

- **D'accorder** les aides financières suivantes :

BENEFICIAIRES			SUBVENTION ATTRIBUÉE
N°	Nom	Adresse	
2024-07	MARION FEE MAIN Mme Marion JOBIN	7, rue de Verdun	3 000,00 €
2024-08	BESTY COFFEE Sarl	11 quai Charles Cazenave	3 000,00 €
2024-09	MON REVE GOURMAND Mme Betty LEJEUNE-EMERY	18 cours René Reille	3 000,00 €
2024-10	JAPAN ROLL Sarl	4, place Philippe Olombel	3 000,00 €
			<b>12 000,00 €</b>

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,

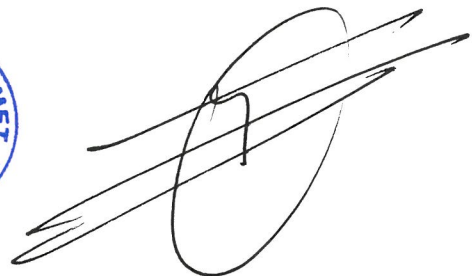
**Le Secrétaire de séance,**



**Benoît PUECH**



**Le Maire,**



**Olivier FABRE**

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication*